

AMAP DU POTAGER 30 Square Friant les quatre Chênes - 80000 AMIENS

CONTRAT D'ENGAGEMENT SAISON 2024 / 2025 "VIANDE DE PORC"

Le présent contrat définit, conformément à la Charte des Amaps, et aux règles de fonctionnement de l'AMAP DU POTAGER, les engagements de l'amapien et de l'éleveur, les modalités de fourniture des colis de viande de porc certifiée biologique par Ecocert FR BIO 01, les modalités de livraison et de paiement. Il démarre en décembre 2024 et prend fin en septembre 2025.

Le présent contrat est passé entre :

- **L'Éleveur Partenaire : Jean Louis ROTA**
Adresse : 46 rue principale 62390 AUBROMETZ
Mel : lou8819@gmail.com Téléphone : 06 88 19 60 70

et

- **L'Amapien :**
Adresse :
Mel :

Téléphone :

1 - Engagements de l'amapien

- Soutenir la ferme de JL ROTA en pré-finançant la production par le paiement des colis à la signature du contrat.
- Récupérer son colis de viande aux lieux, dates et heures mentionnées.
- En cas d'absence ou de rupture du contrat s'engager à trouver un remplaçant.

2 - Engagements de l'éleveur

- Livrer des produits biologiques de qualité, respectant les règles de l'agriculture paysanne.
- Livrer les colis aux lieux, mois et heures mentionnés.
- Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

3 - Engagements communs

- Partager les risques et bénéfices naturels liés aux activités d'élevage et de culture. En cas d'aléa (maladies, décès, problème d'abattage, ...) les conditions de partage de celui-ci seront définies lors d'une réunion spécifique avec les amapiens souscripteurs, le(s) référent(s), et l'éleveur.
- Informer le bureau de l'AMAP des soucis rencontrés.
- Respecter les principes et engagements de la charte des Amaps.
- Faire un point annuel sur le partenariat et ses évolutions possibles.

4 - Lieux, dates et horaires des livraisons

Le présent contrat porte sur 4 livraisons pour la période décembre 2024 à septembre 2025. Les mois prévisionnels de livraison sont : décembre 2024, mars, juin et septembre 2025. Les dates exactes seront précisées par l'éleveur au moins 15 jours avant la livraison. Elles auront lieu : 30 Square Friant les quatre Chênes - 80000 AMIENS Le jeudi de 17 h à 19 h.

5 - Les colis de viande et la charcuterie de porc piétrain/landrace

La viande et la charcuterie (sans nitrite, ni gluten, ni colorants ni arômes) sont emballées sous vide, prêtes à être consommées ou congelées (DLC de 10 jours environ sauf chipolatas, chair et abats DLC de 6 jours). Le pâté de tête est en verrine. Après la livraison, chaque amapien est responsable du maintien de la chaîne du froid de son colis. L'éleveur ne pouvant pas réaliser des colis au gramme près, un ajustement sera fait sur l'ensemble des colis afin que chaque amapien reçoive au minimum le poids payé.